

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités Question écrite n° 82435

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dispositifs de valorisation de l'engagement associatif dans les cursus universitaires. Elle aimerait connaître son sentiment sur une possible harmonisation des différents dispositifs dans toutes les universités.

Texte de la réponse

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche attache un intérêt tout particulier au développement de la vie associative dans les établissements d'enseignement supérieur. En effet, l'engagement associatif est un moyen d'épanouissement personnel pour les étudiants et d'intégration au sein de la communauté universitaire, qui ne peut que favoriser la réussite dans les études. C'est aussi l'occasion d'acquérir, à côté de la formation disciplinaire académique, des compétences qui peuvent être valorisées. Il convient donc d'encourager l'engagement des étudiants dans la vie associative et démocratique des établissements d'enseignement supérieur et des CROUS. À cette fin, une charte « pour la dynamisation de la vie associative des universités, le développement et la valorisation de l'engagement étudiant » devrait être signée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la conférence des présidents d'universités (CPU) et les principales associations d'étudiants avant la fin de l'année. Cette charte, qui vise à rappeler les principes directeurs de la vie associative, précise également les différents modes de valorisation à disposition des établissements, comme l'attribution de crédits d'études liés à la validation d'une unité d'enseignement inscrite dans la maquette de formation, d'un diplôme d'université ou l'inscription à l'annexe descriptive au diplôme. Dans le cadre de l'autonomie accrue des universités accordée par la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, le conseil d'administration de chaque établissement adopte le mode de valorisation qui lui semble le plus pertinent en fonction de ses spécificités.

Données clés

Auteur: Mme Muriel Marland-Militello

Circonscription: Alpes-Maritimes (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 82435 Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7158

Réponse publiée le : 28 septembre 2010, page 10602